

# Gouv'Actu

Mardi 21 avril 2020

## 1 - Coronavirus : principaux messages sur la situation sanitaire

## 2 - Réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai

## 3 - Distribution de la presse - situation de Presstalis

## 1 - Coronavirus : principaux messages sur la situation sanitaire

- Situation internationale
  - L'épidémie continue sa progression, avec plus de 2,5 millions de cas confirmés dans le monde, 659 800 guéris et plus de 171 810 décès.
  - Les États-Unis sont le pays le plus touché avec près de 788 950 cas, et 42 500 décès.
  - L'Europe, reste fortement impactée avec 1,1 millions de cas et 104 900 morts.
- Situation nationale
  - En France, 117 324 cas de Covid-19 ont été recensés, dont 30 106 personnes sont hospitalisées, soit 478 personnes de moins que le 20 avril.
  - Parmi les personnes hospitalisées, 5 433 cas graves nécessitent des soins lourds en réanimation.
  - 250 patients de moins que le 20 avril sont en réanimation le 21 avril. Ce solde reste négatif depuis 13 jours. C'est l'évolution de ce nombre quotidien de personnes supplémentaires en réanimation qui est la plus importante à surveiller pour prédire notre capacité à prendre en charge les malades les plus graves.
  - Depuis le 1er mars, nous déplorons 20 796 décès liés au COVID-19 en France (+ 531 décès en 24H) : 12 900 décès dans les hôpitaux et 7 896 décès dans les établissements sociaux et médico-sociaux.

- Au global, depuis le 1er mars, ce sont 39 181 personnes qui sont sorties guéries de l'hôpital.
- Principaux messages
  - La circulation du virus demeure à un niveau élevé. Le respect par les Français des règles de confinement demeure essentiel pour réduire la vitesse de propagation de l'épidémie.
  - Conformément aux annonces du Premier et du ministre des solidarités et de la santé le 19 avril dernier, **les consignes nationales sont assouplies pour permettre, dans des conditions très encadrées, les visites des proches au sein des EHPAD durant cette période de confinement.** Notre objectif est de trouver un équilibre entre sécurité et maintien vital du lien social. En effet, l'isolement pèse aujourd'hui lourdement sur nos aînés. Un protocole national a été publié pour en préciser les conditions en s'appuyant notamment sur les recommandations émises par le Comité consultatif national d'éthique (CCNE), et sur le rapport de Jérôme Guedj, missionné sur le sujet de la lutte contre l'isolement des personnes vulnérables. Il revient aux directeurs d'établissement de décider des mesures applicables localement, après concertation collégiale avec l'équipe soignante. Ce n'est qu'une fois ces conditions locales précisées que les familles pourront bénéficier des premières visites.
  - Le Gouvernement a décidé que, pour le personnel soignant, la maladie Covid-19 sera reconnue automatiquement comme maladie professionnelle, avec indemnisation en cas d'incapacité temporaire ou permanente. Pour les autres professions, les procédures classiques s'appliqueront ce qui implique la saisine d'un comité médical chargé de dire si la contamination peut bel et bien être considérée comme une maladie professionnelle.

## **2 - Réouverture progressive des écoles à partir du 11 mai**

- Lors de son allocution le 13 avril dernier, le Président de la République a demandé au Gouvernement de travailler à un plan de déconfinement que le Premier ministre présentera dans une quinzaine de jours.
- L'ensemble des problématiques liées à la reprise de la vie économique, sociale, culturelle de nos concitoyens demandent à être travaillées avec pour impératif la sécurité sanitaire des Français.
- Le retour des enfants à l'école est un sujet primordial, notamment pour lutter contre les inégalités entre élèves. Le Président de la République et le Premier ministre ont rappelé l'importance de ne pas laisser sur le bord du chemin les enfants qui risquent de décrocher. Cette reprise devra se faire dans le respect le plus strict de l'exigence de sécurité sanitaire.
- Le Premier ministre avait d'ores et déjà évoqué plusieurs scénarios envisageables en matière de réouverture d'écoles lors de la conférence de presse du 19 avril (scénario de rentrée très progressive, reprise par petits groupes , scénarios différenciés selon les territoires...).
- Le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse Jean-Michel Blanquer travaille actuellement à des hypothèses de reprise des cours progressive à partir du 11 mai, qu'il a commencé à exposer en répondant aux questions la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée Nationale ce mardi 21 avril. Les pistes évoquées ont fait l'objet de premières discussions avec les partenaires sociaux, les représentants des parents d'élèves, les représentants des collectivités territoriales et tous les partenaires de l'école.
- Le plan de déconfinement définitif et global sera présenté par le Premier ministre une fois l'ensemble des arbitrages rendus.

## **3 - Distribution de la presse - situation de l'entreprise Presstalis**

*Contexte : Presstalis est la principale messagerie de distribution de la presse vendue au numéro (75 % des publications) et la seule qui diffuse les quotidiens nationaux sur l'ensemble du territoire. Sa structure est détenue à 100 % par deux coopératives d'éditeurs. Confrontée à une baisse structurelle de son activité d'environ 10 % par an et à des coûts fixes très élevés, Presstalis connaît actuellement de graves difficultés financières (400 M€ de fonds propres négatifs).*

- Depuis plusieurs années, Presstalis est confrontée à une baisse structurelle de son activité. C'est pourquoi la messagerie a fait l'objet d'un plan de restructuration avec le soutien de l'Etat il y a moins de 2 ans. Depuis la situation ne s'est pas fondamentalement améliorée.
- A l'instar de l'ensemble de l'économie, la messagerie Presstalis est par ailleurs touchée par les conséquences de la crise sanitaire que nous traversons actuellement.
- Malgré l'ouverture des kiosques et des marchands de journaux pendant le confinement, la baisse des ventes de journaux et magazines s'accélère, réduisant les recettes de Presstalis et accentuant davantage ses difficultés de trésorerie.
- Le risque que sa potentielle défaillance fait peser sur l'ensemble des acteurs a poussé l'Etat à suivre de près la situation de la messagerie :
  - Le ministre de la culture et le ministre de l'économie et des finances échangent avec les éditeurs et la direction de Presstalis sur l'évolution de la situation : plusieurs propositions de restructuration sont sur la table, mais rien n'est tranché à ce jour.
  - Dans le cadre des négociations en cours sur l'avenir de Presstalis, le Gouvernement est attaché à garantir la pérennité de la distribution de la presse, plus indispensable que jamais en période de crise majeure. Le Gouvernement demeure particulièrement vigilant pour garantir la pérennité de la distribution de la presse écrite en France, en particulier la presse d'information politique et générale vitale pour la vie démocratique, et pour protéger l'ensemble des acteurs de la filière, notamment les plus fragiles, en particulier les diffuseurs de presse indépendants.